

Le 6 juillet 2016

Par courriel : Romeo.Saganash@parl.gc.ca

Monsieur Romeo Saganash
Député de l'Abitibi – Baie James – Nunavik - Eeyou
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : Projet de loi C-262 concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Confrère Saganash,

Le but de ma lettre est de vous offrir le soutien du Syndicat des Métallos à l'égard de votre projet de loi d'initiative parlementaire (C-262), Loi visant à assurer l'harmonie des lois fédérales avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

Les délégués au Congrès national d'orientation de 2016 de notre syndicat ont débattu et approuvé des politiques et des appels à l'action exhortant le syndicat à jouer un rôle actif dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des peuples autochtones du Canada. Le Syndicat des Métallos reconnaît la façon honteuse dont le Canada a traité les peuples autochtones et les mauvais traitements qu'ont subis les Premières Nations, les Métis et les Inuits. En tant que syndicat, nous devons faire partie des processus de réconciliation et de guérison, et nous comptons bien être du nombre.

Dans ma déclaration à l'occasion de la Journée nationale des Autochtones de 2016, j'annonce que le Syndicat des Métallos appuie et approuve le rapport final et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR). Compte tenu de l'importance que la CVR accorde au rôle fondamental de la DNUDPA, il est logique et important que notre syndicat appuie également l'adoption et l'application de la Déclaration dans son intégralité. Nous encouragerons aussi les membres du syndicat à signer votre pétition et à se renseigner sur la Déclaration.

Je vous remercie pour le travail ardu que vous accomplissez à cet égard.

Solidairement,

Le directeur national,



Ken Neumann

KN/slq

United Steel, Paper and Forestry, Rubber, Manufacturing, Energy, Allied Industrial and Service Workers International Union
Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc,
de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes